



les nouvelles modalités d'admission pour les formations d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

- 17 avril 2020

Infos pratiques

Le texte tant attendu sur les nouvelles modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture est enfin paru au Journal Officiel le 7 avril 2020 ! La sélection s'effectue désormais sur la base d'un dossier et d'un entretien. En raison de la crise sanitaire COVID-19, cet entretien est exceptionnellement supprimé cette année. Les modalités d'inscription en Normandie vous seront communiquées très prochainement, la période d'ouverture des inscriptions est fixée du 27 avril au 5 juin 2020.

INSCRIPTION



[> Toutes les actualités](#)